

fondi et consciencieux de tous les problèmes dont s'inquiètent nos travailleurs, et de ce qui nous paraît représenter leurs droits.

M. Hees: Monsieur le président, pendant quelques minutes je me joindrai au député de Cap-Breton-Sud pour appuyer ses déclarations au sujet d'une pension industrielle. C'est une exigence des plus impérieuses au pays. Voici pourquoi.

La plupart des travailleurs doivent prendre leur retraite à 65 ans. La pension de vieillesse n'étant versée qu'à compter de 70 ans, il y a une période de cinq ans qui est comme un vide à remplir. La grande majorité des travailleurs, de nos jours, n'ont pas pu épargner assez d'argent pour franchir cet intervalle. Plusieurs sociétés commerciales aujourd'hui n'ont aucun régime de pension. En plusieurs cas, c'est parce que si leurs concurrents n'ont pas à supporter les frais d'un pareil régime, l'addition des dépenses d'un tel programme à leurs frais de production les chasserait du marché, par la hausse des prix.

Je sais par expérience que si toutes les sociétés commerciales du Canada étaient tenues de participer à une pension universelle dans l'industrie, elles accueilleraient la mesure avec plaisir, car alors leurs concurrents auraient à supporter le même accroissement de frais. Une telle initiative serait goûtée de tout le monde, patrons et ouvriers. J'engage le ministre à favoriser le plus possible le projet que je considère nécessaire et des plus souhaitables.

M. Herridge: Monsieur le président, j'avais l'intention de formuler quelques remarques touchant les pensions industrielles. Toutefois, j'appuierai ce qui a été dit par l'honorable représentant de Cap-Breton-Sud. J'appuierai également les observations de l'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre, qui a dit tout ce que j'avais l'intention de dire, et bien davantage.

M. Low: Monsieur le président, je ne veux pas retenir le comité, mais je dois dire que les crédits du ministère du Travail ont été étudiés ce soir d'une façon si intéressante qu'il me faut formuler quelques remarques.

Je crois que la véritable solution a été offerte par l'honorable représentant de Simcoe-Nord. J'imagine qu'il parlait au nom du parti conservateur-progressiste lorsqu'il a dit que ce que nous avons à faire est d'adopter une loi qui forcera tout le monde à épargner en vue de sa vieillesse. A la vérité, c'est une façon nouvelle d'envisager la question, je l'avoue, pour un membre du parti conservateur-progressiste. Il serait intéressant si quelqu'un voulait développer ce sujet et nous

[M. Khowles.]

fournir quelque explication sur la façon dont cela pourrait être appliqué. Nous pourrions peut-être avoir ces renseignements avant la fin de la soirée.

J'ai été particulièrement frappé par les efforts déployés par tous ceux qui ont pris la parole en vue de convaincre le ministre du Travail de l'importance pour le gouvernement fédéral de faire quelque chose pour assurer la sécurité des travailleurs du pays. Nous reconnaissons tous que c'est là un idéal, et un idéal très important, auquel nous devons tendre, c'est-à-dire en arriver à un régime en vertu duquel tous nos travailleurs jouiront de la sécurité.

Mais il ne faut pas restreindre cet idéal aux travailleurs. Il ne faut pas oublier que la sécurité offerte aux Canadiens devrait être indivisible. C'est-à-dire que ce qui est bon pour un groupe de particuliers, doit être bon pour tous. N'en oublions aucun. Quand nous parlons d'assurer un salaire annuel minimum ne songeons pas seulement à la classe ouvrière. Voyons à l'assurer à tout le monde.

M. Ferguson: Croyez-vous que vous faites partie de la classe ouvrière?

M. Low: Si j'en juge par nos heures de travail ici, je pense que nous en faisons partie.

M. Ferguson: Je le pense aussi.

M. Low: Je suppose que nous faisons notre part. Quand nous parlons de la nécessité de fonder tous les régimes industriels de pension à travers le pays en une forme d'assurance nationale ou d'allocation de retraite, cela me pousse à conclure que ce qu'il faudrait est précisément ce que nous préconisons depuis si longtemps: un dividende national. C'est exactement ce qu'il faudrait. Ce serait une façon d'assurer un revenu à la population canadienne, un moyen d'assurer à tout le monde une certaine mesure de sécurité.

Pour ce qui est de la façon d'envisager ce problème dans son ensemble, je me permets de répéter les paroles que prononçait M. Walther Reuther à Windsor, au début du printemps. Je pense qu'il a raison. Il a déclaré qu'il faudrait démontrer au monde entier que les nations démocratiques de l'Ouest sont capables de réaliser l'embauchage intégral en temps de paix et qu'elles sont en mesure d'assurer à la fois l'embauchage intégral en temps de paix et la répartition intégrale en temps de paix. C'est le but que nous visons. Nous n'aurons pas, en temps de paix, l'embauchage intégral ni la répartition complète des biens, tant que nous ne reconnaitrons pas qu'un pouvoir d'achat suffisant pour permettre aux Canadiens d'acheter les produits du pays doit être distribué entre les consommateurs.